

CONSEIL D'ECOLE du premier trimestre 2022

Personnes présentes :

Enseignants :

- Orschwiller : Mme BELDAME (CM1), Mme HUFFNER Anne-Claire (CE2 complément de Mme Decreusefond, le lundi), Mme ARMBRUSTER (Maternelle et Directrice). Mme GOEPFERT Chloé, ZIL, rattachée à l'école d'Orschwiller

Représentants de la municipalité :

- Orschwiller : M. RISCH (Maire), Mme BIEBER Yolande, adjointe

Représentants de parents d'élèves :

- Orschwiller : Mme SICARD, Mme JACQUES, Mme MEYER Léa, Mme DALLAMANO-SADOUET, Mme THIRION et Mme BELDAME-MASSARE

Personnes excusées :

- Mme CHARVET (Inspectrice de l'Education nationale), Mme FINCK-ROLLY (présidente de l'association l'APERKO), Mme DECREUSEFOND, Mme JESTER, directrice du périscolaire

1 Approbation du dernier compte rendu

Le dernier compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2 Compétences du Conseil d'école

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- Vote le règlement intérieur de l'école qui est approuvé ou modifié chaque année lors de la première réunion du conseil d'école.
- Etablit le projet d'organisation de la semaine scolaire.
- Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne son avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :
 - les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés ;
 - l'hygiène scolaire ;
 - la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire.
- Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école.
- En fonction de ces éléments, adopte le projet d'école.
- Donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles.
- Est consulté par le maire sur l'utilisation de locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

3 Résultats des élections de Représentants de parents d'élèves

- Ecole primaire de **Orschwiller** : 102 électeurs inscrits

93 votants dont 4 bulletins blancs/nuls et 89 exprimés. Taux de participation : 91,18 %

Parents élus : Titulaires : Mme SICARD Isabelle, Mme MEYER Léa, Mme THIRION Elodie
Suppléantes : Mme JACQUES Gwenaëlle, Mme SADOUET Jessica, Mme BELDAME-MASSARE.

4 Modification du règlement intérieur

Une proposition de modification du règlement cette année.

La modification concerne l'article IV.3 Crédits Alinéa IV.3.3. La participation financière est fixée à 17 euros à l'école élémentaire et 24 euros en maternelle. Demande d'augmenter la participation des élémentaires de 3 euros soit de passer de 17 à 20 euros.

Passage au vote (rappel les suppléants n'ont pas le droit au vote)

Qui est contre ? : 0

Qui s'abstient ? 0

Qui est pour ? 3

Merci.

Modification acceptée à l'unanimité. Elle sera répercutée sur la facture de rentrée des fichiers scolaires.

Le nouveau règlement sera retransmis à toutes les familles pour signature.

5 Organisation des écoles

RPI Kintzheim - Orschwiller

Mme WISSHAUPT-CLAUDEL	M OHLMANN	Mme ARMBRUSTER	Mme DECREUSEFOND Mme HUFFNER (lundi)	Mme CROUVEZIER-CHRISTIANO M ROCHE	Mme BELDAME	Mme HOCHET Mme BUCKEL
CP 14	CE1 22	PS/MS/GS 6+1+12 = 19	CE2 19	CM1 23	CM2 23	CE1/CM2 8 + 6 = 14

Soit 115 élèves sur le RPI et 19 maternelles pour cette année scolaire 2022/2023.

- **Religion** : le mardi après-midi de 13h45 à 15h45 avec Mme SOHLER

6 Activités pédagogiques complémentaires (APC) et religion

- **APC** : le lundi et le mardi de 16h à 17h dans les classes élémentaires.
Les parents des enfants concernés sont avertis par l'enseignante par l'intermédiaire du cahier de liaison.

- **Religion** : le mardi après-midi de 13h45 à 15h45 avec Mme SOHLER

7 Révision des comptes de l'exercice précédent et bilan financier

Mandataire : Mme DECREUSEFOND

La coopérative scolaire gère des fonds permettant de financer des actions dont les enfants sont bénéficiaires (sorties, prise en charge des déplacements, abonnements à des revues pour la classe, fournitures diverses...).

Pour l'année scolaire 2021/22, les comptes ont été vérifiés par Mme Beldame, enseignante et Mme Sicard, parent d'élève et ont été validés par l'OCCE. Les comptes sont disponibles à tout moment sur demande.

Au 31/08/2021, le solde du compte était de 4875,76 €, au 31/08/2022, il s'élevait à 3931,29 €.

Pour l'année 2021/2022 le total des produits se montait à 14564,96 €, le total des charges à 15509,43 €.

8 Projet d'école

Le projet d'école est commun aux trois écoles : École Primaire Orschwiller, École Élémentaire Kintzheim, École Maternelle Kintzheim. Les actions mises en place peuvent être communes ou propres à chaque école.

Le projet d'école en vigueur est celui établi en 2019.

Les principaux objectifs sont :

- Elargir l'horizon culturel et linguistique des élèves
- Favoriser le développement des compétences pour mieux vivre ensemble (éducation à la citoyenneté et à l'environnement)
- Inciter à mobiliser des raisonnements permettant la résolution de problèmes mathématiques et scientifiques.

Nous ferons le bilan des actions de l'année 2021/2022 au courant du trimestre et un avenant devrait être élaboré pour l'année 2022/2023.

9 Plan de prévention PHARE

pHARe : prévention du harcèlement à l'école.

L'équipe éducative en collaboration avec le pôle ressource de la circonscription doit mettre en place un plan de prévention de lutte contre le harcèlement.

Nous sommes actuellement en formation à ce sujet et nous espérons pouvoir vous présenter un plan détaillé au prochain conseil d'école.

En attendant, nous vous assurons de l'attention et de la bienveillance que nous portons à vos enfants. Nous vous réitérons, l'importance de nous contacter en cas de changements de comportement, d'humeur de votre enfant.

10 Hygiène, sécurité, travaux

Remerciements : L'équipe enseignante remercie chaleureusement la commune pour son soutien constant et sa réactivité.

Un grand merci pour l'ensemble des interventions réalisées (peinture dans la cour, réfection de la balançoire, divers travaux dans les classes, ...).

Sécurité : Un exercice d'évacuation incendie, un exercice PPMS confinement Attentat-Intrusion ont été réalisés respectivement le 27/09/2021 et le 20/10/2022. Tout s'est déroulé dans le calme et le respect des règles de sécurité.

En cas d'évacuation, la classe maternelle doit désormais sortir par la porte de secours. Ceci apparaîtra dans les documents PPMS de la rentrée 2022/2023 dès que le nouveau plan d'évacuation aura été fourni.

Le prochain exercice aura lieu le 15 Novembre : ce sera un exercice PPMS Risque Majeur séisme.

11 Activités pédagogiques

Présentation des activités du 1^{er} trimestre :

• Période 1 Rentrée/Toussaint :

- Le 10 septembre, la classe maternelle a participé aux vendanges sur le domaine Bléger, pendant que les classes élémentaires étaient accueillies sur le domaine Koehly à Kintzheim. Nous remercions chaleureusement les deux viticulteurs et leurs équipes pour leur accueil et leur générosité.
- La classe de CM2 ainsi que la classe maternelle ont bénéficié, chacune, d'une sortie en forêt.
- Le 17 octobre, les maternelles ont assisté à la projection de « Grosse colère et fantaisies » au cinéma select de Sélestat.

• Période 2 Toussaint/Noël :

- Piscine : Les classes de CE2 et CM2 vont commencer leur cycle natation. Tous les lundis de 14h à 14h45 du 5/12/22 au 06/03/2023. Si une compagnie de transport nous propose un devis.
- La classe maternelle assistera à un spectacle de marionnettes à l'école maternelle de Kintzheim, le 18 novembre, le matin
- La classe maternelle bénéficiera d'une animation à la médiathèque de Châtenois le 1^{er} décembre (déplacement prévu : bus RPI et à pied)

Projets au cours de l'année

Les trois classes

L'ensemble de l'école a adhéré au projet « école et cinéma » dans le cadre de l'éducation à l'image. Les élèves pourront bénéficier de trois séances cinématographiques. Chaque classe a choisi un programme différent. Nous sommes en attente de propositions de projections. Nous espérons pouvoir commencer le projet encore au premier trimestre.

La classe de CM2, dans la semaine du 5 juin 2023, réalisera un stage de canoé d'où l'importance du cycle piscine au cours duquel les élèves auront, entre autres, un test afin d'évaluer leur capacité à participer à ce projet. Le tarif s'élèvera à environ 130 euros par élève. Mme Beldame remercie les parents qui se sont portés volontaires pour passer l'agrément et l'accompagner.

Les classes de maternelle et de CE2, ont prévu un projet CIRQUE. Projet qui aura lieu avec le cirque de Cigoland (géré par la société EURL rires et poésies) Il se déroulera du 2 au 12 mai, pour 6 matinées de 2h30/45 et 1 spectacle de clôture d'environ 1h30 le deuxième vendredi aux alentours de 18h. Date à retenir.
Le tarif s'élève à 110 euros par élèves.

Dans le cadre de ces projets, nous travaillerons en collaboration avec l'Aperko. Des actions seront menées au cours de l'année. Il y a déjà deux ventes de fromage prévues. (Vendredi 16 décembre 2022 et 31 mars 2023)
Nous solliciterons également les communes pour une subvention exceptionnelle.

12 APERKO :

L'APERKO a réussi au cours de l'année scolaire 2021/2022, avec l'ensemble des actions menées, à réaliser un bénéfice de 4254,69 €. L'association va donc verser la somme de 23 euros par élève soit 1403€ pour l'école d'Orschwiller.

Nous remercions chaleureusement l'Aperko, pour son soutien.

Mme Estelle FINCK-ROLLY, la présidente de l'association l'Aperko, étant excusée, la parole est donnée à Mme JACQUES qui est la trésorière de l'association.

Mme JACQUES nous présente les différentes opérations prévues pour cette nouvelle année scolaire :

- En parallèle de la vente des fromages, l'Aperko va proposer une vente de pain d'épices et de thé ainsi que les sapins pour la période de Noël. Probablement des chocolats pour Pâques et nous soutiendra dans nos projets de fête de fin d'année, si besoin.
- L'APERKO offrira des Manalas pour la Saint-Nicolas.

13 Le périscolaire :

Suite à un problème de communication, la directrice, Mme Jester n'a pu être présente.

La présence d'un animateur qui fait l'appel dans le bus, est un véritable plus pour la prise en charge des enfants en toute sécurité.

Les parents soulèvent un sérieux problème de communications (par téléphone, messagerie...) entre le périscolaire et les familles. La situation sera transmise à Mme Jester par la directrice.

14 Parole à M Le Maire :

M Le Maire félicite les membres du conseil d'école pour leur volonté d'investissement.

Il informe le conseil qu'une étude concernant les déperditions énergétiques va être engagée, des cabinets vont être consultés. L'idée étant d'isoler le sol des combles et d'étudier un changement de système de chauffage. D'ores et déjà, il est demandé de couper le chauffage le mardi soir, le week-end et pendant les vacances.

M Le Maire signale que depuis le premier septembre Mme Bensaou a repris son poste en mi-temps thérapeutique et Mme Genêt complète le poste jusqu'aux vacances de la Toussaint pour l'instant.

15 Parole aux représentants des parents

Les parents de la classe de CE2 souhaiteraient que Mme Decreusefond (surtout en ce début d'année) rappelle aux élèves le matériel à rapporter à la maison le vendredi soir en prévision des devoirs du lundi avec Mme Huffner. L'information lui sera transmise.

16 Parole à la directrice

Avant de clore le conseil, la directrice rappelle à l'ensemble des parents d'élève qu'ils ont la possibilité de contacter les parents élus sur la messagerie parents-eleves-orschwiller@sfr.fr. N'hésitez pas à faire remonter vos demandes en amont du prochain conseil d'école (date pas encore fixée mais courant mars 2023)

La directrice remercie M le Maire et son adjointe, l'équipe éducative, les représentants des parents d'élèves, l'association l'APERKO représentée par la trésorière pour leur venue et leur participation.

Le conseil d'école est clôturé à 19h30.

*Mme Armbruster Florence
Directrice de l'école Primaire d'Orschwiller*